



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déficit budgétaire

Question écrite n° 85485

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la question des dépenses publiques, en France. À cet effet, le compte rendu n° 93 en date du 24 juin 2015 de la Commission des finances de l'économie générale et du contrôle budgétaire en présence du président de la Cour des comptes conseille le Gouvernement sur la question de la maîtrise de la dépense publique. Selon la Cour des comptes, « les politiques de réductions forfaitaires ne sont pas indiquées pour maîtriser structurellement la dépense publique ». Au regard de ce constat, elle aimerait connaître la position du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85485

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2015](#), page 5552

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)